

# RAPPORT D'ACTIVITÉ **2024**





# Protection civile

District Nyon

## Table des matières

<b>Le mot du président .....</b>	3
<b>Avant-propos du commandant.....</b>	4
<b>Personnel.....</b>	5
Organigramme 2024 .....	5
Effectifs .....	5
Effectif du personnel astreint à l'ORPC District Nyon .....	6
Miliciens recrutés et formés pour la Protection civile vaudoise .....	6
Avancement .....	7
Officiers libérés .....	8
<b>Mobilisations .....</b>	8
Interventions en situation d'urgence (ISU).....	9
Interventions en faveur de la collectivité (IFC) .....	10
Principaux cours de répétition (CR).....	10
Etat-Major .....	11
Logistique / matériel .....	11
<b>Perspectives 2025 et conclusion.....</b>	12



Route de l'Étraz 120  
1197 Prangins  
T +41 22 365 18 30  
administration.orpcnyon@vd.ch

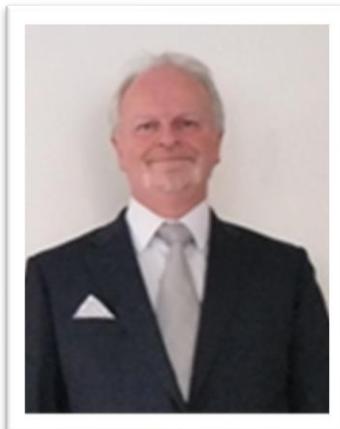
## Le mot du président

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Quel bonheur de présider notre Organisation Régionale de la Protection Civile du district de Nyon et de pouvoir regarder le chemin parcouru en une année.

De fait, au fil des années, notre ORPC se solidifie, se bonifie, apprend de ses expériences et cela fait d'elle, une entité feu bleu sur laquelle la population de notre beau district peut compter en cette période internationale pas très souriante.

L'instabilité est également palpable avec le projet de cantonalisation de la protection civile Vaudoise qui ne fait pas l'unanimité tant sur son financement que sur sa mise en œuvre. Heureusement, par le biais de la démocratie, la conférence des présidents de CoDir des ORPC et le Conseil d'Etat ont porté le débat au niveau des communes via ses deux faîtières soit l'UCV et l'AdCV, l'objectif étant de trouver une solution politique "Win-Win" pour toutes les parties. Il faut ajouter la volonté de refonte de la loi sur la protection de la population tant au niveau fédéral que cantonal et l'envie de modifier la loi sur les Communes Vaudoises, qui ne vont pas faciliter le processus de réorganisation de la Protection Civile Vaudoise. Votre CoDir associé aux neuf autres CoDir des organisations régionales suit ces dossiers de près afin de défendre les intérêts des Communes et, in fine, de nos ORPC.



Au-delà du volet politique, nous avons la chance de pouvoir compter sur des astreints motivés dirigés par des cadres et un état-Major enthousiastes et déterminés qui mènent leurs missions à bien dans un climat serein. Ils sont appuyés par notre équipe de sept professionnels hyper impliqués, conduits par notre dynamique et bienveillant Commandant, le Lt-Col Joël Tobler. Je profite de cette tribune pour féliciter chaleureusement nos deux collaborateurs professionnels, les Sgts Staudté Yves et Schweitzer Marc qui ont suivi avec succès les formations leur permettant d'accéder à la fonction d'officier avec le grade de lieutenant.

2024 a été également une année intense pour le CoDir avec la finalisation de la mise en conformité du centre d'engagement de Prangins (CEP) afin de rendre les lieux accueillants, fonctionnels pour les cours de répétition ainsi que pour les engagements des astreints. Nous avons également contribué à notre échelle à la sauvegarde de notre planète, en menant à terme le projet de munir les multiples toits du CEP de panneaux solaires et en commandant notre premier véhicule de transport hybride. Un nouveau règlement du personnel pour nos professionnels a été élaboré qui est entré en vigueur au premier janvier 2025.

En conclusion, je tiens à remercier tous les acteurs qui contribuent à faire briller notre noble Organisation Régionale de la Protection Civile du District de Nyon. Cette citation de Mark Twain " L'amélioration continue vaut mieux que la perfection retardée." pourrait être reprise à notre compte car tous ensemble, les astreints, les collaboratrices et collaborateurs professionnels, les membres du CoDir, le conseil intercommunal et son président abattent un volume de travail impressionnant dans la bonne humeur, la précision du geste avec pour objectif de toujours améliorer notre fonctionnement. Un immense merci à tous et longue vie à notre ORPC District de Nyon.

Yvan Laurent

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Yvan Laurent". The signature is fluid and cursive, with "Yvan" on top and "Laurent" below it.

## Avant-propos du commandant

### **2024, une année de chantiers et de consolidation**

Le monde change, et avec lui, les défis sécuritaires, climatiques et institutionnels ne cessent d'évoluer. En 2024, l'ORPC du district de Nyon s'est de nouveau trouvée à la croisée des chemins : confrontée à la baisse des effectifs, aux incertitudes liées à la réforme cantonale et à une instabilité géopolitique qui rappelle l'importance d'un système de protection de la population efficace et résilient.

Le 11 mars dernier, le Conseil National a approuvé des mesures visant à augmenter les effectifs de la PCi. Il s'agit d'une avancée dans la bonne direction, mais cette décision ne se traduira pas immédiatement par un afflux d'astreints dans nos rangs.



Au niveau cantonal, nous restons en attente d'un positionnement clair du Conseil d'État sur la future organisation de la Protection civile vaudoise, mais comme Confucius le disait :

**« Concentrez-vous sur ce que vous pouvez contrôler et ne perdez pas d'énergie sur ce que vous ne pouvez pas changer ! »**

C'est dans cet esprit, que de notre côté, nous avons travaillé pour démontrer que l'efficacité d'une organisation de protection civile ne se réduit pas à des indicateurs financiers ou à une centralisation du pouvoir, mais qu'elle repose avant tout sur la motivation et l'engagement des astreints, leur attachement à l'organisation à laquelle ils appartiennent, ainsi que sur l'ancrage local et la proximité avec les autorités politiques régionales et la population qu'elle défend.

Plus largement, après plusieurs années de transitions et de passations de flambeau, 2024 a été placée sous le signe de la consolidation et des chantiers.

La consolidation, d'abord. Soucieux d'améliorer notre niveau de préparation, nous avons repensé et optimisé certains processus de travail. Nous avons également renforcé la formation de nos miliciens et de notre personnel professionnel, au travers d'instructions ciblées, en réponse aux observations et recommandations du commandement cantonal lors de ses visites de cours de répétition.

Les chantiers, ensuite. Ils ont été nombreux et ont touché tous les domaines : modernisation des infrastructures et mise en conformité, finalisation et adoption des règlements et directives relatifs à la gestion du personnel, élimination de matériel obsolète ou encore transformation des remorques d'intervention. Chaque acteur de l'organisation, du Conseil intercommunal aux soldats, a contribué à ces avancées.

Naturellement, nous avons poursuivi notre mission première : Être au service de la population. Que ce soit dans le cadre des formations, des engagements préventifs ou des mobilisations en réponse aux crises, nous avons su, malgré des vents contraires, tenir notre cap et relever les défis.

En conclusion, je tiens à exprimer ma reconnaissance aux autorités pour la confiance et les ressources qu'elles nous allouent, ainsi que ma fierté envers mes collaborateurs et ma troupe pour leur engagement exemplaire.

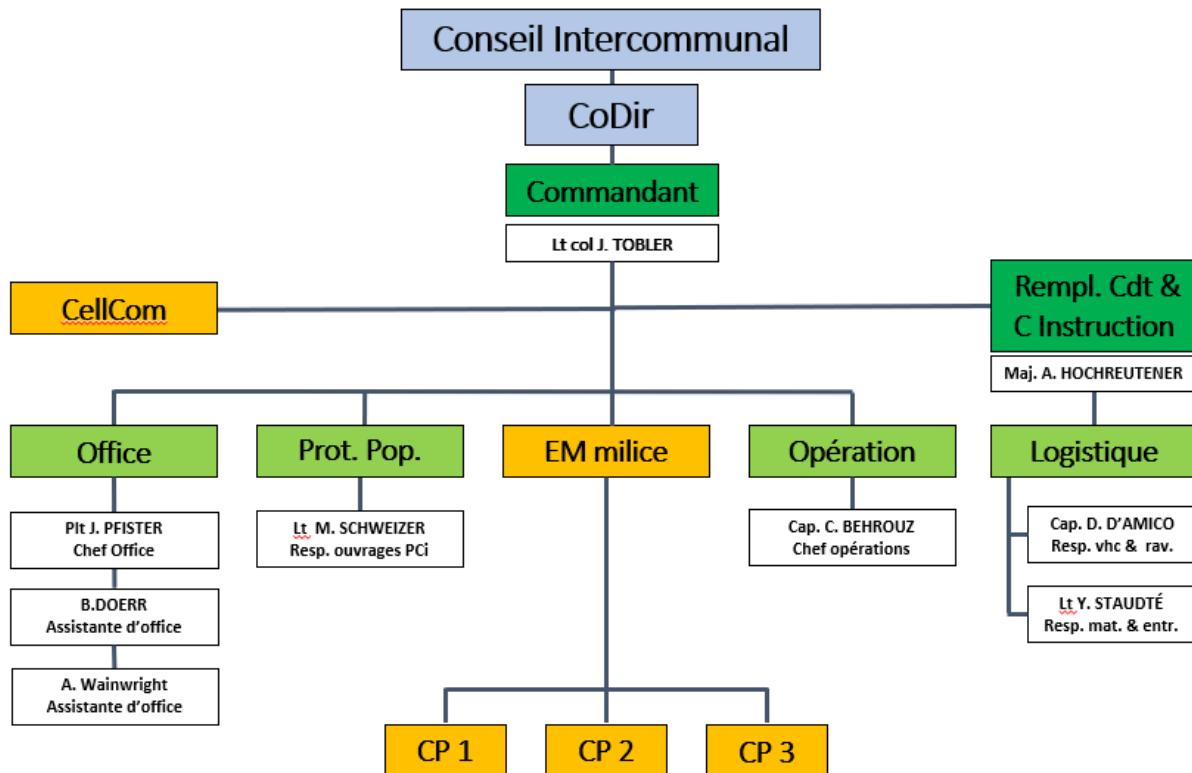
Vive l'ORPC District Nyon !

Lt col Joël Tobler  


## Personnel

Après une année 2023 mouvementée, 2024 s'inscrit comme une année de consolidation. Ainsi pour la composante professionnelle, la seule évolution enregistrée concerne la secrétaire du Conseil intercommunal et du CoDir, désormais engagée à temps partiel à hauteur de 30% (10% pour l'association intercommunale et 20% en complément à l'office). L'effectif 2024 compte donc 9 personnes pour un équivalent plein temps de 8,1 postes (8,8 en 2023), soit 1 professionnel pour 13'200 habitants.

## Organigramme 2024



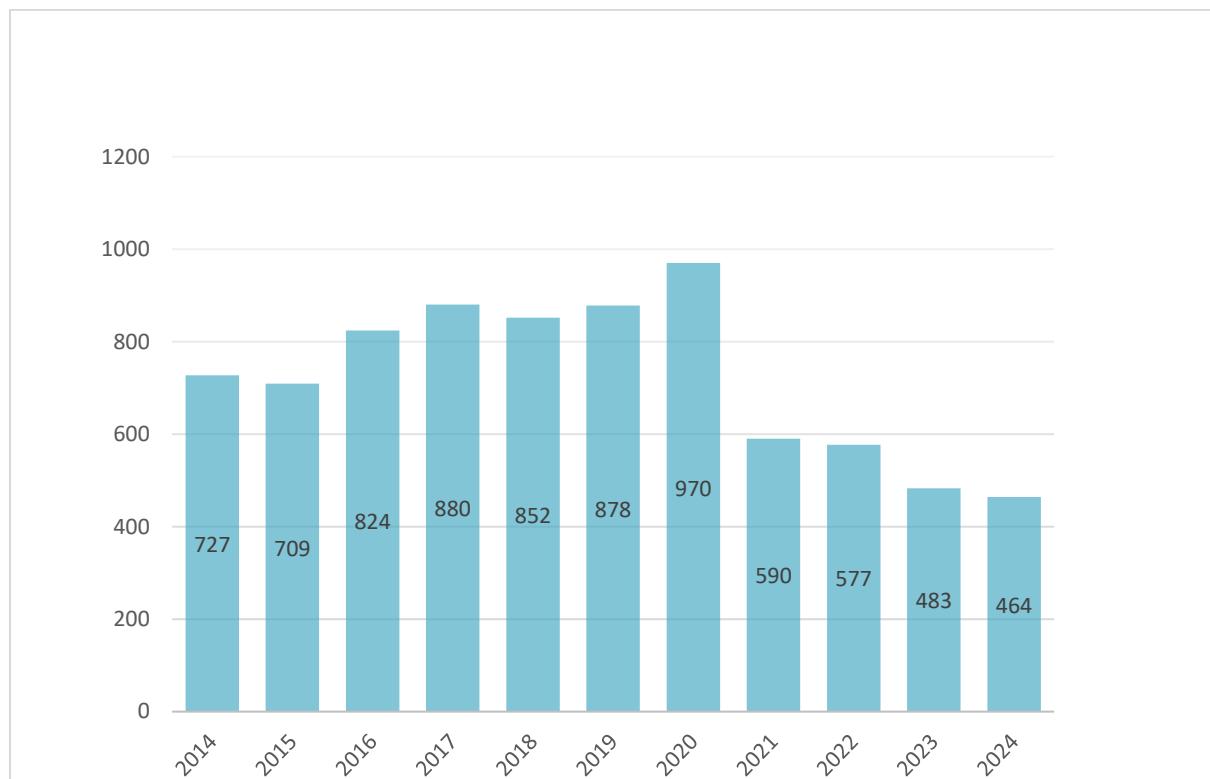
## Effectif

En ce qui concerne l'effectif du bataillon, avec la perte de seulement 19 astreints en 2024, sa diminution tend à se stabiliser (- 94 soldat en 2023). Si l'on considère l'évolution des chiffres de recrutement et les décisions politiques récemment prises à Berne, il y a lieu d'être optimiste quant à l'avenir.

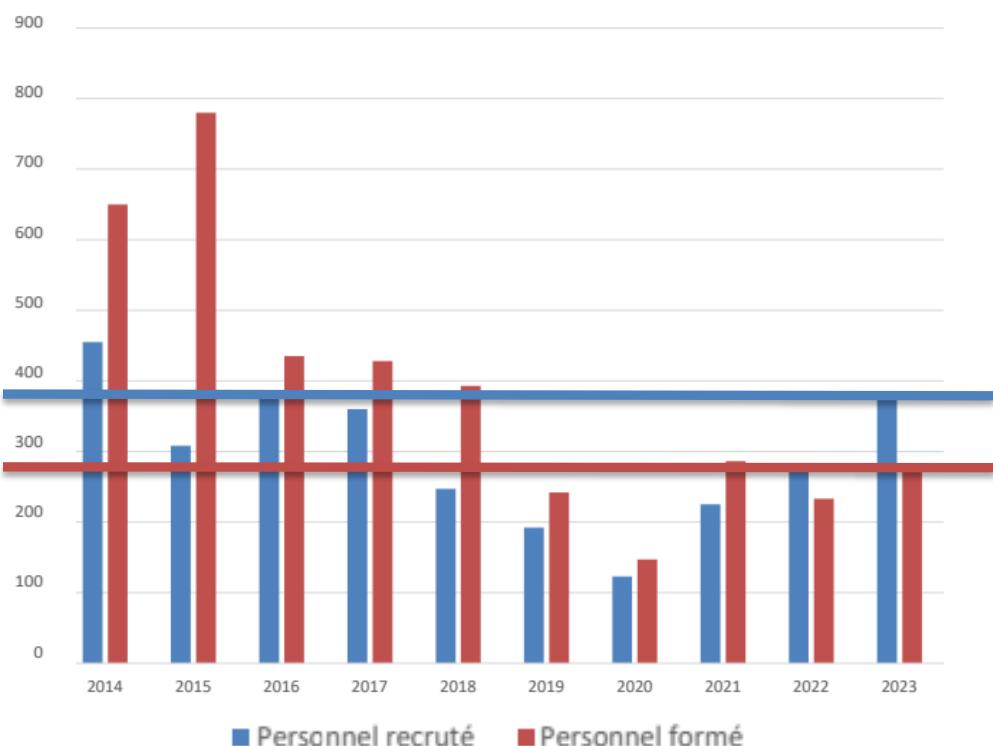
En effet, après le « trou » des années 2019-2020, le nombre de personnes recrutées en 2023, pour le canton de Vaud, se situait au-dessus de la moyenne de ces dix dernières années. En revanche, le nombre de recrues formées dans les écoles de formations de base (EFB) était en deçà de la moyenne. La solution au manque d'effectif réside peut-être ici.

(Voir graphiques ci-après.)

## Effectif du personnel astreint à l'ORPC District Nyon



## Miliciens recrutés et formés pour la Protection civile vaudoise



© SSCM, Gollion 2023 - La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée

## **Avancement**

En raison de l'allongement de la durée de l'obligation de servir, de la formation à suivre et de l'investissement à consentir pour « le payement de galons », le recrutement de candidats officiers s'avère compliqué. Ce ne sont pas les sergents de qualité qui manquent, mais bien des conditions-cadres peu attrayantes pour des officiers.

Malgré cela, notre ORPC se réjouit d'enregistrer deux nominations à la fonction d'officier. Fait notable, il s'agit de deux professionnels, soulignant leur volonté de progresser et de se développer. Ces derniers seront bientôt rejoints par deux officiers de milice qui obtiendront leurs galons cette année.

Par ailleurs, 21 personnes ont suivi des formations de spécialistes, un soldat a été nommé caporal, et 8 caporaux ont accédé à la fonction de remplaçant du chef de section avec le grade de sergent.

### **Sont nommés au grade d'appointé :**

<b>Grade</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Spécialiste</b>
Soldat	PENEL	Damien	Antichute
Soldat	PRODOLLIET	Aristide	Bûcheron
Soldat	BRÜGGEDE	Soren	Conducteur
Soldat	MARKOVIC	Srdan	Conducteur
Soldat	MATHYS	Cédric	Conducteur
Soldat	SCALISI	Mickaël	Conducteur
Soldat	VON GLASOW	Grégory	Conducteur
Soldat	RENEVEY	Kevin	Ordonnance de bureau
Soldat	ROCH	Nathan	Ordonnance de bureau
Soldat	SUDAN	Maxime	Ordonnance de bureau
Soldat	VALON	Isaki	Ordonnance de bureau
Soldat	BÉGUIN	Julien	PBC
Soldat	BROWN	Benjamin	PBC
Soldat	GILLÉRON	Yannick	PBC
Soldat	RIMAZ	Dan	PBC
Soldat	WATTS	Olivier	PBC
Soldat	BÉDAT	Sébastien	Sanitaire
Soldat	CALMÂC	Mihail	Sanitaire
Soldat	CROT	Adrien	Sanitaire
Soldat	BEN REJEB	Semi	Sécurité

### **Est nommé comme sous-officier, au grade de caporal :**

<b>Grade</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nouvelle fonction</b>
Soldat	ZENHÄUSERN	Romain	Chef de groupe matériel

### **Sont nommés comme sous-officiers, au grade de sergent :**

<b>Grade</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nouvelle fonction</b>
Caporal	BLEICH	Lionel	Rempl. Chef de section
Caporal	BORGEAUD-dit-AVOCAT	Ethan	Rempl. Chef de section
Caporal	CHERUBINI	Kilian	Rempl. Chef de section

Caporal	DUCOMMUN	Kevin	Rempl. Chef de section
Caporal	FERNANDES	Damien	Rempl. Chef de section
Caporal	KUHN	Robin	Rempl. Chef de section
Caporal	MACHEREL	Grégory	Rempl. Chef de section
Caporal	SENN	Marc-Antoine	Rempl. Chef de section

**Sont nommés comme officiers, au grade de lieutenant :**

<b>Grade</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nouvelle fonction</b>
Sergent	SCHWEIZER	Marc	Officier de l'assistance
Sergent	STAUDTÉ	Yves	Officier logistique

## **Officiers libérés**

Deux officiers ont atteint l'âge leur permettant d'être libérés de l'obligation de servir.

- Le plt Roberto Joos, dont la bonne humeur et la gentillesse étaient une marque de fabrique. Il manquera cruellement à notre organisation et à la PBC, spécialisation dont il était devenu l'un des cadres incontournables.
  - Le plt Jonathan Pfister, qui ne quittera pas pour autant la PCI. Engagé il y a plus de deux ans comme chef d'office, il poursuivra sa mission au sein de l'ORPC et continuera d'apporter son expertise aux ordonnances de bureau et aux pionniers, domaine dont il est issu.

## **Mobilisations**

Malgré une légère baisse des effectifs, le nombre de jours de mobilisation a augmenté en 2024, avec au moins un engagement par mois.

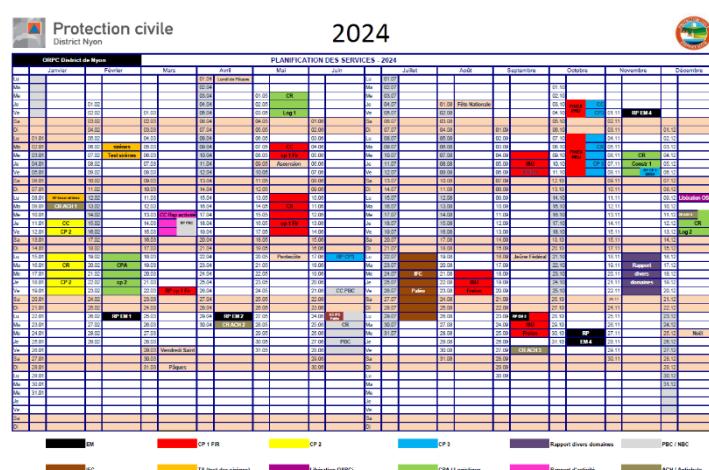
Dans le détail :

- 3'362 jours de service ont été comptabilisés, soit une hausse de 5,5 % par rapport à 2023. Cette augmentation s'explique notamment par la mise sur pied d'un cours d'une semaine dédié aux contrôles des abris.

- Les deux tiers de ces jours, soit 2'376, ont été consacrés à l'instruction

- Avec plus de 900 jours de mobilisation, l'engagement "Paléo" demeure l'événement phare en matière d'intervention en faveur de la collectivité.

- En revanche, les interventions d'urgence ont fortement diminué. Contrairement à nos homologues du district voisin, nous n'avons pas subi d'intempéries majeures ni d'accidents autoroutiers notables.



## Interventions en situation d'urgence (ISU)

Du 03 au 11 octobre – ISU FINEX PRU : 3 APCi



Les commandes de matériel de signalisation passées par les communes en 2023 pour tous les PRU de notre district, ont été distribuées par une équipe mobilisée spécialement pour l'occasion et appuyée par du personnel de la compagnie 3.

Lors de cette opération les appareils VHF et les Polycom P2G ont été remplacés par une nouvelle génération de radios TPH900.

Du 21 au 23 août, du 4 au 6 et du 23 au 25 septembre - ISU Frelon : 18 APCi

L'invasion du frelon asiatique a débuté il y a déjà plusieurs années, sa prolifération est exponentielle et elle progresse depuis Genève en direction du Jura.

Le massacre qu'inflige cette espèce à nos ruchers impacte directement la pollinisation et représente un réel danger pour la biodiversité.

La région Nyon ayant financé un programme de recherche permettant d'optimiser la localisation des nids, c'est tout naturellement que notre ORPC a été choisie comme organisation pilote afin de mettre à l'épreuve ces différentes techniques.



Ainsi six astreints ont été engagés trois fois trois jours de suite, leur mission consistait à capturer des frelons devant les ruches pour ensuite tenter de les suivre jusqu'à à leur nid. Pour cela deux méthodes ont été appliquées.



- Pour la première, un émetteur était posé par des biologistes sur le frelon qui était ensuite suivi au moyen d'une antenne et d'un récepteur.
- Pour la seconde, beaucoup plus archaïque, le frelon était relâché et les astreints le suivaient en courant jusqu'à ce que le spécimen sorte de leur champ de vision. À ce moment-là, ils s'arrêtaient, relâchaient un autre frelon à cet emplacement et poursuivaient ainsi jusqu'à ce que le nid soit localisé.

Comme le frelon tourne un peu en rond pour se repérer avant de se diriger vers son nid, l'observation de six astreints courant dans tous les sens a donné lieu à des scènes particulièrement cocasses.

## Interventions en faveur de la collectivité (IFC)

Du 17 au 24 juillet - IFC Paléo Festival : 101 APCi

Comme chaque année, notre ORPC intervient en faveur de la collectivité en renforçant le dispositif circulation, mis en place par la gendarmerie vaudoise lors du plus grand festival open-air de Suisse. Avec 119 astreints pour 918 jours de service, ils ont permis quotidiennement à plus de 10000 véhicules de se rendre au Paléo festival sans encombre. Pour cette année, après plusieurs éditions localisées à l'école de viticulture de Changins, la troupe retrouvait notre centre d'engagement de Prangins comme base opérationnelle.



## Principaux cours de répétition (CR)

### **Compagnies :**

Compagnie 1 FIR + nouveaux arrivants : du 07.05.2024 au 17.05.2024

Compagnie 2 FAR : du 11.01.2024 au 19.01.2024

Compagnie 3 FAR : du 03.10.2024 au 11.10.2024

### **Domaines :**

PBC : du 21.06.2024 au 28.06.2024

CPA : du 19.02.2024 au 23.02.2024

Les engagements de l'année ont débuté le 11 janvier avec le cours de répétition de la compagnie 2, sous une météo pluvieuse et très fraîche, l'état-major du cours et les astreints ont été mis à l'épreuve lors d'un exercice « Storm » dont le scénario prévoyait un blackout généralisé, consécutif à une violente tempête.

Durant la semaine, le lt-col Alain Delacour remplaçant du commandant de la PCi vaudoise, et un instructeur cantonal sont venu nous visiter et nous prodiguer quelques conseils d'optimisation pour nos cours de répétition.



En février, le traditionnel essai fédéral d'alarme a permis de rétablir une collaboration fructueuse avec les communes. Tandis que nos astreints testaient les dispositifs et les parcours d'alarme GAM (groupe d'alarme mobile), les représentants des communes procédaient au déclenchement des sirènes fixes.

Deux semaines plus tard, notre nouveau responsable des ouvrages PCi, Marc Schweizer a organisé un premier cours de contrôle périodique des abris (CPA). Durant une semaine, les 16 astreints engagés ont contrôlé 86 abris répartis sur les communes de Luins, Bursinel et Arzier-le-Muids.

Au printemps, la Compagnie 1 avait le privilège d'intégrer les nouveaux soldats incorporés dans notre bataillon. Le programme d'instruction, préparé par l'encadrement, a pris la forme d'un rallye impliquant la participation de chacun et favorisant la collaboration ainsi que le partage de connaissance entre les différents domaines.



En juin, les équipes PBC de Morges et de Nyon ont participé au CR de nos deux organisations. Sous la supervision de la cheffe de l'office cantonal de la protection des biens culturels cantonal, Madame Burkhardt, les 13 spécialistes de l'ORPC de Nyon ont été engagés sur un exercice d'évacuation dans les locaux de la Municipalité de Begnins.

Pour terminer la rétrospective des principaux engagements de l'année, nous mentionnerons la compagnie 3 qui a cumulé 696 jours de service au mois d'octobre, et qui a également été testée avec l'exercice « Storm ». Lors de cette semaine nous avons à nouveau pu offrir des prestations dans le cadre d'un cours de répétition (PCCR), avec le démontage d'un parcours aventure d'une fondation régionale qui a permis d'exercer en situation réelle nos compétences en matière pionnier et antichute.



## **Etat-Major**

Afin de préparer les exercices et mobilisations futurs, notre Etat-major s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année. En plus du travail d'encadrement, de planification et d'organisation, des instructions spécifiques ont été mise sur pied pour parfaire nos connaissances.

- Les paires débriefeurs sont venues nous expliquer le fonctionnement de leur cellule ;
- L'instructeur cantonal Julien Henry nous a éclairé sur les plans de travail de sections et de compagnie ;
- Enfin, le Commandant Nicolas Pedroli de l'ORPC Broye-Vully nous a initié à la méthodologie INSARAG.



## **Logistique / matériel**

En 2024, le matériel AWITEL et les anciennes tenues 2000 ont été retournés au canton.

Nous avons poursuivi le plan de renouvellement de notre parc de véhicules avec l'immatriculation d'un pick-up Toyota Hilux. Ce véhicule tout-terrain, d'une capacité de remorquage de 3,5t, nous permet d'accentuer nos possibilités de déplacements en milieux difficiles d'accès.

Après des années de bons et loyaux services, nos deux véhicules Puch datant de 1989 et 1990 ont été retirés de notre parc et vendus.

Les 5 assortiments de coussins de levage fournis par la confédération ayant atteint leur date limite d'utilisation, un renouvellement était nécessaire. Cependant, le coût d'un lot de substitution s'élevant à CHF 12'000.-, nous avons décidé de n'en remplacer qu'un seul pour le moment.

En raison des travaux que le canton et la confédération vont entreprendre dans la construction des Perrerets à Gland, une solution alternative doit être trouvée pour la



production des repas lors de nos CR, la cuisine de la construction en Oyes à Nyon a ainsi été adaptée aux normes d'hygiène actuelles.

## **Perspectives 2025 et conclusion**

L'année qui a débuté s'annonce déjà bien remplie. En plus des mobilisations courantes, notre ORPC sera engagée deux semaines supplémentaires au profit de la Fête Fédérale de Gymnastique.

Concernant les infrastructures, un partenariat avec la société NovoSolis a été scellé, et des panneaux solaires seront installés sur certains toits de notre centre d'engagement de Prangins (CEP). Le nouveau plan de stationnement (2026-2035) devra être appliqué d'ici à la fin de l'année et les travaux de transformation du poste de commandement régional (PCR) débuteront après le dernier cours de répétition.

Dans ce contexte, nous n'avons pas le temps de débattre de la forme que prendra l'organisation de Protection Civile Vaudoise. Cette décision appartient à la classe politique et nous ne pouvons aucunement l'influencer.

En revanche, nous devons poursuivre les efforts consentis ces dernier mois afin de maintenir et développer nos compétences métiers, pour que, le moment venu, nous puissions apporter aide, secours et assistance à notre population.

En conclusion mon mot d'ordre pour l'année à venir est :

**Concentrons-nous sur ce que nous pouvons faire évoluer et  
ne perdons pas d'énergie avec ce que nous ne pouvons pas changer !**



Organisation Régionale de  
Protection Civile District Nyon

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "J. Jobert".



RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
**2024**